



Centre Ecole Régional de Parachutisme

Aérodrome du Polygone – 82, rue de la Musau - 67100 STRASBOURG
Tél.: 03 88 84 48 48 - infos@alsace-para.com – www.alsace-para.com

suite à votre SIPAC:

évolution vers la PAC (8 sauts) ou PAC-brevet A (14 sauts)

Vous avez effectué un saut SIPAC, qui correspond au 1^{er} saut de la formation PAC, Progression Accompagnée en Chute, méthode d'enseignement de la chute libre par excellence, vers laquelle vous désirez continuer..

Les formations PAC et PAC-brevet A comportent toutes les étapes nécessaires pour vous amener vers l'autonomie en parachutisme. Ce sont aussi les plus rapides : tous les sauts se font à **4000 m**. De plus, **si vous optez pour l'évolution vers la PAC-brevet A**, vous obtiendrez directement le brevet A, le 1^{er} brevet fédéral, qui vous permettra de sauter dans tous les centres écoles agréés par la Fédération Française de Parachutisme.



Contenu de la semaine de formation:

- **partie théorique** : rappel des règles de sécurité, bases de la météorologie, explications du matériel, techniques de chute libre, de pilotage, de pliage, déroulement des séances de saut.
- **partie pratique** : vous ferez tout le stage avec le même parachute. Vous serez assisté et guidé par radio lors de tous vos atterrissages. Chacun de vos 5 sauts accompagnés sera filmé par votre moniteur, et un débriefing vous aidera à progresser et mettre au point le programme du saut suivant..
- les 5 premiers sauts seront effectués avec un moniteur breveté d'état qui vous donnera les bases de la chute libre. Peu à peu, vous découvrirez également le pilotage de votre voile.
- Les 3 derniers sauts de votre formation PAC ou les 9 derniers de la PAC-brevet A se feront seul et en complète autonomie.

TARIF DE LA FORMATION

sur demande au 03 88 84 48 48, ou [par email](mailto:infos@alsace-para.com), ou [par internet](http://www.alsace-para.com)

Compris dans le tarif :

- enseignement théorique et pratique
- 5 sauts accompagnés par un moniteur breveté d'état
- 3 sauts en solo pour la PAC ou 9 sauts en solo pour la PAC-brevet A
- prêt de matériel école (parachute, casque, altimètre, combinaison, radio)
- la carte de membre du club, un carnet de saut, une paire de lunettes de saut
- vos 5 premiers plages + ceux de votre moniteur
- vidéos des 5 sauts accompagnés par votre moniteur



Non compris : la licence FFP de 65,00 € à 159,00 € selon la catégorie (définie par l'âge au 1^{er} janvier)



CONDITIONS ET INFOS UTILES

- Avoir 15 ans révolus. Pour les mineurs, une autorisation parentale signée par les deux parents ou par le responsable légal.
- Poids maximum : 100 kg
- Certificat médical FFP [à télécharger ici](#) ou dans l'espace médical du site Web de la FFP, pouvant être établi par tout médecin, et datant de moins de 1 an à la date du 1^{er} saut

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité et une photo récente.
- Après réservation téléphonique, confirmation d'inscription obligatoire par retour du talon ci-dessous et versement d'arrhes (non-remboursables, sauf pour raison médicale ou technique).
- Prévoir un chèque de caution de 50 € pour le prêt de l'altimètre durant la semaine.
- Pas de remboursement de forfait après le début de stage.

Rendez-vous par téléphone au 03 88 84 48 48, ou directement à l'accueil du club

INSCRIPTION POUR UNE SUITE SIPAC VERS PAC / PAC-brevet A

Talon à nous retourner par mail avec un virement de 400 € d'arrhes (notre RIB est en 2^{ème} page)

Formule choisie : suite vers PAC suite vers PAC-brevet A

NOM : Prénom : date de naissance

adresse : CP : Ville :

téléphone : email :

Si une réservation a déjà été faite avec notre secrétariat : **stage prévu le**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus. Date :

Signature